

FNQ - P.2014-06-14
RÉVISION 11 FÉVRIER 2016

POLITIQUE
de la
Fédération de natation du Québec



Partage subvention
développement des maîtres officiels
niveau 4 et 5

POLITIQUE DE PARTAGE DE LA SUBVENTION DE LA FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC POUR LE DÉVELOPPEMENT DES OFFICIELS QUÉBÉCOIS

La Fédération de natation du Québec ayant opté pour un mode de gestion fondé sur un ensemble de politiques, il apparaît nécessaire de se doter d'une politique encadrant le partage de la subvention de la FNQ dédiée au perfectionnement des officiels.

But :

La politique de partage de la subvention de la FNQ pour le développement des officiels a pour but de préciser les modalités et les critères pour la distribution de la subvention entre les officiels.

Modalités

- Le conseil d'administration de la Fédération de natation du Québec identifie au début de chaque année financière (1^{er} avril au 31 mars), les compétitions admissibles au partage de la subvention de la FNQ. (Voir : Listes des compétitions de l'année 2016-2017 à l'annexe 2)
- La subvention sera répartie au prorata des demandes reçues au 12 avril 2017 en conformité avec les critères d'admissibilité. (Le total compilé de toutes les sessions travaillées par l'ensemble des officiels qui feront une demande de subvention pour le 12 avril 2017 servira à établir la valeur monétaire d'une session. Par la suite, selon le nombre de sessions travaillées, chacun des officiels recevra sa part du montant de la subvention.

Pré-requis de rencontres et sessions travaillées pour accès à la subvention :

Entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017 :

Un officiel de niveau 4 ou 5 doit **avoir travaillé dans un minimum de rencontres et de sessions pour l'ensemble de toutes les rencontres suivantes :**

- *Festivals provinciaux développement,
- *Championnat 11-12 ans printemps et été,
- *Championnats provinciaux AA du printemps et d'été,
- *Championnat provincial Groupe d'âge AAA printemps et été,
- *Championnat provincial Manuvie des maîtres-nageurs,
- *Championnat provincial universitaire,
- *Festivals par équipe,
- *Coupes du Québec printemps et été
- *Coupe de l'est du Canada

Tableau des pré-requis pour tous les officiels niveau 4 et 5 :

Nombre de rencontres à moins de 75 km du lieu de résidence*	Nombre de rencontres totales exigées*	Nombre de sessions exigées*
0	2	4
1	3	6
2	3	7
3	4	8
4	4	9
5	5	10
6	5	11
7 et +	5	12

Critères d'admissibilité

- Être accrédité « maître officiel » (niveau 4 ou niveau 5) au moment de la participation à une compétition désignée à l'annexe 2.
- L'officiel devra travailler un minimum de deux sessions réparties sur un (1) jour d'une même compétition désignée à l'annexe 2.
- L'officiel qui travaille dans plusieurs compétitions désignées en page 5 ou pré-requis en page 2 durant une même fin de semaine, on tiendra en compte son total de sessions et de rencontres pour la fin de semaine.
- Le lieu de résidence permanente de l'officiel devra être situé à plus de 75 km du lieu de la compétition en annexe 2. On utilisera sur internet la table des distances de l'Atlas routier du Québec.
- Le ratio de partage est le même pour toutes les compétitions identifiées à l'annexe 2.
- Pour les fins de calcul du partage de la subvention, le nombre de sessions travaillées au Québec dans les compétitions désignées à l'annexe 2 seront comptées en double pour les officiels provenant des Associations de natation Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord et Est du Québec,
- **Pour les fins de calcul du partage de la subvention, le nombre de sessions travaillées dans les compétitions désignées à l'annexe 2 seront comptées en quadruple pour les compétitions tenues à l'extérieur du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.**
- L'officiel dont les dépenses sont entièrement payées par un organisme national ou international n'a pas droit au partage de subvention pour ces dites compétitions. Cependant, s'il doit payer un pourcentage des dépenses, les crédits seront cumulés selon le même pourcentage qu'il doit payer.
- L'officiel devra dûment compléter le formulaire prévu à l'annexe 1

PARTICULARITÉS

Pour les compétitions en piscine (nageurs génériques & paranageurs) et les compétitions en eau libre, chaque officiel niveau 4 et niveau 5 (incluant les officiels FINA) devra prendre les arrangements par lui-même ou avec les comités organisateurs pour ses réservations de logement et de transport.

Le montant total de la subvention de 11 000\$ inclut les montants qui étaient versés auparavant par la FNQ directement aux officiels en eau libre et paranatation pour des frais de transport et de logement.

Une rencontre en eau libre identifié dans la liste représente une session.

**ANNEXE 1
 FORMULAIRE DEMANDE DE SUBVENTION
 PERFECTIONNEMENT DES OFFICIELS DE NIVEAU 4 OU 5**

Nom de l'officiel :			
Matricule :			
RENCONTRE(S) IDENTIFIÉE(S)			
Nom de la rencontre	Sanction	Date	#Sessions travaillées
RENCONTRES PRÉ-REQUISES			
Nom de la rencontre	Sanction	Date	#Sessions travaillées

SVP indiquez les compétitions nationales ou internationales où vous avez reçu un support financier de Natation Canada ou d'un autre organisme national ou international ainsi que le pourcentage approximatif des dépenses totales que ce montant représente :

ANNEXE 2
Période du 1^{er} avril 2016 au 14 avril 2017
LISTE DES COMPÉTITIONS IDENTIFIÉES
SAISON 2016-2017

➤ Défi sportif, Montréal	Mai 2016
➤ Championnat canadien des maîtres, Etobicoke	Mai 2016
➤ Mel Zajac Jr International, Vancouver	Mai 2016
➤ Coupe du Québec, Montréal	Juin 2016
➤ Championnat nationaux Groupe d'âge et 5km eau libre, Calgary	Juillet 2016
➤ Coupe du monde eau libre FINA 10 km, Roberval	Juillet 2016
➤ Traversée internationale Lac St-Jean 32 km, Roberval	Juillet 2016
➤ CAN-AM, PARANAGEURS, Gatineau	Juillet 2016
➤ Championnat national senior, Edmonton	Juillet 2016
➤ Jeux Olympiques 2016, RIO	Août 2016
➤ Coupe du monde eau libre FINA 10 km, Mégantic	Août 2016
➤ Jeux Paralympiques 2016, RIO	Septembre 2016
➤ CAN-AM, PARANAGEUR, Miami,	Déc 2016
➤ Championnat québécois universitaire,	Février 2017
➤ Championnat canadien universitaire,	Février 2017
➤ CAN-AM, PARANAGEUR, Windsor	Mars 2017
➤ Essais canadiens, Victoria	Avril 2017

Note : Un montant de **11 000\$** sera applicable à l'ensemble de ces rencontres pour la saison 2016-2017.